

**5- DEMANDE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC**

**ATTENTION :**

Aucune demande inférieure à un mois ne pourra être prise en compte du fait des délais applicables en matière d'arrêtés réglementant la circulation et le stationnement.

Toutes modifications dans l'utilisation du domaine public, dans le tracé du parcours de la manifestation ne seront pas autorisées après la prise de l'arrêté municipal

**STATIONNEMENT**

Nombre de places sollicitées

**Lieu(x) :** (préciser le nom des places, parkings, squares, rues, avenues, boulevards, allées, voies etc. utilisées et situer si nécessaire la portion de la rue le cas échéant par rapport à la numérotation)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Période (jour et heure) :** .....  
Inclure dans la demande les périodes de montage et de démontage

**CIRCULATION**

**Lieu(x) :** (préciser le nom des places, parkings, squares, rues, avenues, boulevard, allées, voies etc. utilisées et situer si nécessaire la portion de la rue le cas échéant par rapport à la numérotation)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Période (jour et heure) :** .....  
Inclure dans la demande les périodes de montage et de démontage

Pour toute demande, veuillez joindre un plan.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les Services de la Police Municipale au :  
**05 45 82 38 48.**